

Envoyé en préfecture le 17/02/2020

Reçu en préfecture le 17/02/2020

Affiché le

17 FEV. 2020

ID : 029-212902936-20200211-DE11026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



MAIRIE DE TREGUNC

L'an deux mille vingt, le onze février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique sous la présidence de

Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine - SELLIN Yannick - Valérie VOISIN – TANGUY Michel - RIVIERE Marie-Pierre - DERVOUT Dominique – FLOCH ROUDAUT Rachel – LAURENT Luc - DOUX BETHUIS Sonia - ROBIN Yves – GALBRUN Karine – VERGOS Sylvie - LE MAREC Vincent – BORDENAVE Bruno - JOULAIN Anita – DADEN Paul – JAFFREZIC Christiane - NIVEZ Jean-Paul - SALAUN Fanny – GUYON Yoann – HEMON Morgane - DENIEL Baptiste – SINGUIN DANIELOU Gisèle – LE GUILLOU Marthe - JAFFREZIC Marcelle - ALITURKI Stéphanie.

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom :

- Philippe NIMIS à Michel TANGUY

- Brigitte BANDZWOLEK à Marthe LE GUILLOU

Date de convocation : 4 février 2020

Gisèle SINGUIN DANIELOU est nommée secrétaire de séance

DEMANDE DE
FONDS DE
CONCOURS
2019 - MISE
A JOUR

Monsieur Le Maire indique qu'en remplacement de la dotation de solidarité communautaire, les fonds de concours versés aux communes par CCA sont destinés à contribuer au financement des dépenses d'investissement des communes du territoire pour leurs équipements de superstructure (équipements sportifs, culturels...) ou d'infrastructure (voirie, réseaux divers...).

La commune de Trégunc a délibéré le 31/05/2019 pour la première partie de ses fonds de concours 2019 et le 26/09/2019 pour la seconde partie pour un montant total de 132 507 €. La demande était répartie comme exposée ci-dessous :

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 29

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois

Projets	Montant	Date délibération
Mise en accessibilité CCAS	11 000,00 €	31/05/2019
Rénovation de la halle de vente Trévignon	11 350,00 €	31/05/2019
Modernisation voirie 2019	93 907,00 €	26/09/2019
Panneau lumineux	16 250,00 €	26/09/2019
Total	132 507,00 €	

Une subvention ayant été sollicitée par la commune en fin d'année 2019 pour le projet de rénovation de la halle de vente de Trévignon représentant 80 % du montant des travaux auprès des instances européennes dans le cadre du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP), la commune souhaite annuler sa demande de financement pour ce projet et transférer le montant demandé à son projet de modernisation de la voirie 2019.

Envoyé en préfecture le 17/02/2020

Reçu en préfecture le 17/02/2020

Affiché le

17 FEV. 2020

ID : 029-212902936-20200211-DE11026-DE

Le nouveau plan de financement des fonds de concours :

Projets	Montant	
Mise en accessibilité du CCAS	11 000 €	identique
Rénovation de la halle de vente de Trévignon	0	modifié
Modernisation de la voirie 2019	105 257 €	identique
Panneau lumineux	16 250 €	identique
Total	132 507 €	

Cette modification permet à la commune de réaffecter ses demandes de fonds de concours et de bénéficier de l'enveloppe accordée pour les fonds de concours 2019.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Considérant l'avis favorable à l'unanimité de la commission des finances, du développement économique et du personnel lors de sa réunion du 28 janvier 2020 ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le nouveau plan de financement des fonds de concours pour l'année 2019.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 13 février 2020
LE MAIRE
Olivier BELLEC

